AGENDA 21 DE LA VILLE DE SERRIS BILAN 2013

Une ville verte, solidaire et durable





BILAN 2013 DE L'AGENDA 21 DE SERRIS



Martine OFFROY

Adjoint au Maire

Déléguée

au Développement Durable

Préambule

Élément majeur de la politique en matière de développement durable, l'agenda 21 de Serris a été engagé en 2011 et présenté aux habitants en septembre 2011. Il constitue un socle global permettant de structurer et de rendre cohérentes toutes les actions à mener en faveur d'une ville plus durable.

Ce programme d'actions a été adopté pour 6 ans, de 2011 à 2017. Sa construction résulte de l'analyse de l'ensemble des politiques menées sur la commune. Il s'agit d'un agenda 21 de territoire, qui intègre des actions strictement communales, mais également des actions partenariales, portées en partie par les partenaires de la ville tels que l'EPA France, le SAN du Val d'Europe...

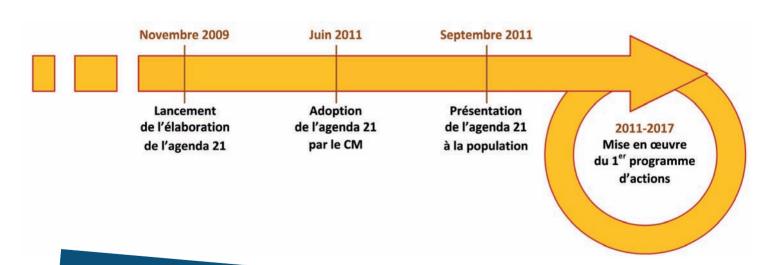
Ce bilan 2013, comme celui de 2012, se veut être un point d'étape

de la mise en œuvre de l'agenda 21. Il retrace les événements qui ont eu lieu en 2013 dans le cadre des objectifs de l'agenda 21. Par conséquent, seules les actions 2013 sont évoquées.

Toutefois, il ne se substitue pas à une évaluation de cette démarche et de ce programme d'actions. Souhaitée en 2014 ou 2015, l'évaluation permettra d'analyser la mise en œuvre de chacune des actions, leurs impacts sur le territoire, leurs réponses aux objectifs donnés.

Ce bilan est donc plutôt un récapitulatif afin d'apporter des informations concrètes aux Serrissiens sur les opérations menées par la ville et ses partenaires en lien avec les objectifs affichés lors de l'élaboration de l'agenda 21.

Chronologie de l'agenda 21 de Serris



Qu'est ce que l'agenda 21 ?

Rapport Brundtland - 1987 : "Le développement durable est un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs".

Convention de Rio - 1992 : Plus de 150 chefs d'état signent un programme d'actions concrètes pour le xx^e siècle, l'Agenda 21, décliné du concept de développement durable, qui repose sur 3 piliers fondateurs : l'efficacité économique, l'équité sociale et la préservation de l'environnement.

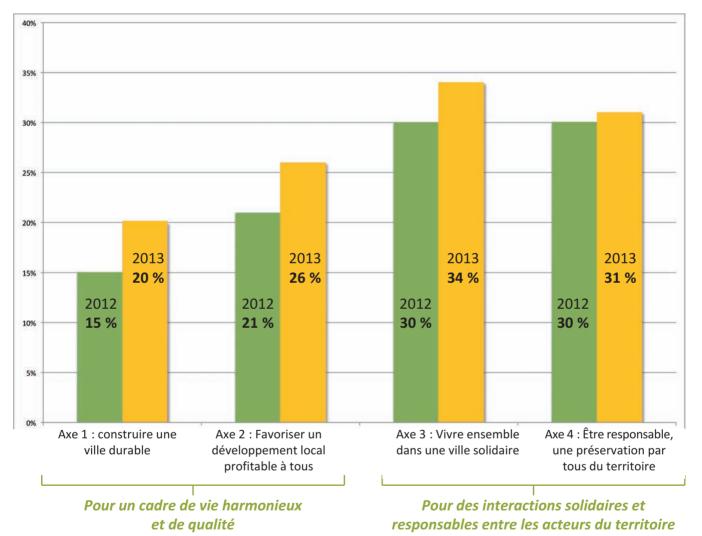
BILAN 2013 DE L'AGENDA 21 DE SERRIS

Synthèse du bilan

La ville de Serris avait déjà engagé des actions en faveur du développement durable avant le lancement de l'agenda 21. D'une manière globale, l'état d'avancement de l'agenda 21 est estimé à près de 28% en septembre 2013, soit deux ans après son lancement.

Plus précisément, suivant la structure de l'agenda 21 et en prenant en compte les éléments connus, l'évolution de cet état d'avancement est :

Comparaison avancement année 2012/ année 2013



Agenda 21

Retrouvez tous les documents de l'agenda 21 sur www.mairie-serris.net, rubrique cadre de vie/agenda 21.

AXE 1: CONSTRUIRE UNE VILLE DURABLE

L'un des principaux enjeux de l'agenda 21 de Serris est d'intégrer pleinement le développement durable dans la construction de la ville.

Objectif 1-2 - Promouvoir un urbanisme durable et accueillant

Le Plan Local d'Urbanisme de Serris, document essentiel à l'urbanisation de la ville, a été approuvé le 11 juillet 2013 et est exécutoire depuis le 20 août 2013. Il intègre les principes d'équilibre socio-économique, urbain et écologique. En parallèle, des fiches-actions spécifiques au développement durable, par thème et par rubrique, sont en cours de finalisation. Traitant de domaines précis tels que l'énergie, les déchets, les jardins familiaux... Elles traduisent les préconisations souhaitées par la ville pour les futurs aménagements.

À suivre... Ces fiches-actions vont être partagées avec l'intercommunalité afin de promouvoir les ambitions communales, notamment dans le cadre des réflexions sur le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal.

Objectif 1-3 - Intégrer les espaces verts et naturels dans le maillage urbain

L'aménagement de la seconde coulée verte, à l'Est du territoire, instigué en 2011, s'achève en cette fin d'année 2013. La liaison entre le centre urbain, les quartiers du bourg et la piscine Intercommunale est réalisée. Déjà empruntée de manière régulière par les écoliers, cette liaison douce permet de cheminer "côté champ" en toute quiétude et de rouler en cycle librement.

Avec ces nouveaux aménagements, la trame verte et bleue s'étend un peu plus, proportionnellement à l'urbanisation, permettant de compenser la minéralisation des terres.

À suivre... Prochainement, le tronçon de la coulée verte entre la route de Meaux et la piscine sera jalonné de balises lumineuses. Du mobilier urbain (bancs et corbeilles) doit également prendre place tout le long de cette promenade. Les talus du bassin resteront enherbés, et les plantes aquatiques vont progressivement coloniser les eaux et le bas des berges.



Gestion différenciée des espaces verts



Objectif 1-4 - Entretenir la nature en ville

Les actions de gestion différenciée des espaces verts, mises en œuvre depuis 2010, sont maintenues et étendues. Les surfaces de prairies fleuries ou en fauches tardives ont été agrandies et certaines zones conquises. C'est le cas en particulier cette année pour les "plaines des Marmousets" aux abords des terrains de tennis couverts.

Les semis de prairies fleuries, dépendant des aléas climatiques, n'ont pas été à la hauteur des attentes, cette année. Elles ont dû être fauchées plus précocement que les autres années. La nature rappelle ainsi sa fragilité, son inconstance qui en fait une beauté éphémère dont il faut savoir profiter.

Lors de la Semaine du Développement Durable, les jardins étaient à l'honneur avec notamment une soirée dédiée aux Jardins Familiaux. En réflexion depuis quelques années, ce projet se concrétise progressivement : des Comités de Pilotage ont été créés, un espace de la ZAC du Couternois leur a été dédié, des études plus précises ont été engagées. Pour intégrer pleinement l'avis des habitants, le premier atelier participatif s'est tenu le 22 juin 2013. Les réflexions des trois groupes constituent une base de travail pertinente pour la suite de l'étude technique.

À suivre... Prochaine étape pour les Jardins Familiaux : la constitution d'une association de gestion. Les travaux de création des Jardins Familiaux se feront en plusieurs étapes. Les premières parcelles devraient pouvoir être attribuées dès 2014.

Objectif 1-5 - Valoriser l'usage des espaces agricoles locaux

Dans l'objectif de soutenir la création d'une Association pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne sur le Val d'Europe, la ville a participé à une seconde réunion organisée à Magny-le-Hongre. Elle a réaffirmé sa volonté de mettre à disposition une salle pour la distribution des paniers. De nouveaux échanges ont eu lieu en cette fin d'année afin de créer concrètement les bases de cette association.

Objectif 1-6 - Mieux prendre en compte les nuisances sonores et la qualité de l'air

Dans le cadre de l'aménagement de la ZAC (Zone d'Aménagement Concerté) du Courtenois, l'EPA a mis en œuvre sa charte de chantiers verts pour les travaux de voirie et d'espaces verts de leurs compétences.

À suivre... Le début des travaux de cette ZAC est programmé pour cette fin d'année 2013.

AXE 2 : FAVORISER UN DÉVELOPPEMENT LOCAL PROFITABLE À TOUS

Afin de promouvoir un développement harmonieux, la ville et ses partenaires doivent concourir à la diversification du tissu économique et des logements, au renforcement de l'offre de transports...

Objectif 2-1 - Proposer une diversité de logements accessibles à tous

Pour permettre au plus grand nombre d'acquérir un logement, des alternatives à l'accession classique doivent être trouvées. Ainsi, Expansiel Promotion, en partenariat avec la ville, a mis en place le dispositif de location-accession, au sein d'une résidence livrée fin 2013 dans le Centre Urbain. Ce bâtiment, qui comprend 29 logements, sera certifié BBC (Bâtiment Basse Consommation).

Après 5 ans d'ouverture, le Hameau de l'Espoir a fermé ses portes fin octobre sur un bilan positif. En effet, 80% des personnes en voie de réinsertion, qui y ont séjourné, ont retrouvé une autonomie suffisante pour retrouver un logement et un emploi.

Objectif 2-3 - Améliorer l'offre cyclable et les cheminements doux

En 2013, le SAN du Val d'Europe a inauguré les premières tranches de son schéma cyclable dont 2 itinéraires passent à Serris : sur la Méridienne et la RD 406. Il engage également cette année une réflexion avec les communes sur le déploiement de stationnements vélos à l'échelle du territoire.

Pour Serris, l'étude Schéma cyclable a été relancée. En lien avec les aménagements réalisés par l'intercommunalité, la ville souhaite trouver des solutions cohérentes, continues et adaptées à tous les cyclistes, petits et grands. Des ateliers ont été organisés pour recueillir l'avis des habitants sur le projet.

À suivre... Les aménagements cyclables retenus seront créés dans les années à venir suivant différentes phases.

Objectif 2-4 - Favoriser les transports en commun

Une réflexion sur la résorption des points durs de circulation du Réseau de bus Pep's a été engagée avec les partenaires, mettant en évidence des solutions pour permettre aux bus de circuler de manière optimale, en respectant la sécurité et le principe d'une voirie pour tous.

En lien avec les travaux du projet immobilier à proximité de la gare routière, des solutions ont été trouvées avec les partenaires de la ville pour fluidifier la circulation dans ce secteur. Ainsi, un Site propre bus a été créé par l'EPA France sur le cours du Danube permettant aux bus d'accéder plus facilement à la gare, sans gêner la circulation des autres véhicules.

À suivre... L'EPA France a engagé une étude plus globale en vue de fluidifier la circulation et d'améliorer le partage de la voirie aux abords de la gare RER. Les solutions préconisées devraient être mises en œuvre à compter de 2014.

Objectif 2-5 - Diversifier l'activité économique

Pour améliorer la lisibilité des services et équipements locaux, une étude sur la signalisation d'intérêt local (SIL) est lancée à l'échelle de la ville.

Comme prévu, le télé-centre Buro Nomade a ouvert ses portes fin novembre 2013, dans le centre urbain à Serris. Plusieurs salles sont aménagées et équipées pour accueillir salariés, étudiants, auto-entrepreneurs, dirigeants, ou citoyens. Chaque utilisateur peut choisir la solution adaptée à ses besoins, grâce aux diverses ressources: bureaux privatifs, espaces ouverts et flexibles, salles de réunion toutes équipées, mini-espaces pour s'isoler, cafétéria avec accès Wi-Fi.

Le soutien à l'association Serris Commerces et Entreprises a été maintenu et conforté cette année. L'association a ainsi organisé un nouvel événement en septembre : la Quinzaine commerciale.

À suivre... Le lancement d'un portail internet, outil de dynamisation interne à l'association des commerçants, est prévu d'ici début 2014. Il s'agit d'utiliser les potentialités des NTIC pour permettre une meilleure visibilité de l'association sur la commune et le Val d'Europe.

Objectif 2-6 - Mobiliser les entreprises sur la prise en compte du développement durable

Les réflexions d'aménagement et de commercialisation de la ZAC du Couternois se sont poursuivies. Pour la partie Sud, un parc d'activités économiques sera mis en œuvre dans le cadre d'une démarche de haute qualité environnementale. L'ambition est de faire de ce quartier une opération d'aménagement exemplaire en matière de développement durable, en visant une réduction maximale de son empreinte écologique. Ainsi, un important travail est engagé avec chacun des prospects pour intégrer ces objectifs en amont des projets.

Le chantier Villages Nature, à proximité du territoire communal, a démarré cette année. En parallèle, un Comité Consultatif du Développement Durable, auquel la ville de Serris est conviée, a été constitué pour assurer le suivi de la mise en œuvre des engagements de développement durable du projet.



(c) Interscène ; Jean de Gastines Architecte ; Hadt & Kozlicki & Majka ; Architecte : Jacques Ferrier Architectures (JFA)

Axe 3: VIVRE ENSEMBLE DANS UNE VILLE SOLIDAIRE

Être solidaire avec toutes les générations et avec les plus démunis, s'impliquer localement de manière associative, sportive ou culturelle... Autant d'actions essentielles au développement durable.

Objectif 3-1 - Poursuivre une gestion durable des modes d'accueil

En lien avec le label Écolo crèche®, la commune a signé une convention de partenariat avec l'Atelier Méditerranéen de l'Environnement afin de préciser ses attentes en matière de développement durable pour le 4e équipement Petite Enfance. Le résultat de ces échanges a été transmis au SAN du Val d'Europe, compétent pour la construction des équipements publics.

Le travail sur les pratiques des professionnels a été poursuivi. De plus, le Carrousel des Bébés a bénéficié d'une réorganisation structurelle afin d'améliorer l'accueil des familles.

En avril, la structure Les 1 001 Bulles a consacré une semaine au développement durable, ainsi des animations de sensibilisation ont été proposées aux enfants, aux parents et aux professionnels.

À suivre... La ville mène actuellement une réflexion au niveau de la Petite Enfance pour développer un partenariat avec la maison de retraite Les Berges du Danube afin de favoriser le lien intergénérationnel.

Objectif 3-2 - Sensibiliser les enfants au développement durable

La Semaine du Développement Durable 2013 à Serris a été développée sur le thème des jardins, en lien avec le projet de Jardins familiaux. Ainsi, les animateurs des Centre de Loisirs ont imaginé des ateliers, proposés aux écoles, autour du jardinage. De nombreux élèves sont venus participer à cette animation, accompagnés de leurs professeurs. Les jardinières plantées ont ensuite été réparties sur les Centres de Loisirs pour que les enfants puissent découvrir l'évolution de leurs plantations.

Objectif 3-3 - Favoriser l'information et l'implication des enfants et des jeunes à la vie locale

La restructuration du service Jeunesse s'est poursuivie, permettant de développer de nouvelles actions pour favoriser l'implication des jeunes.

Un Espace Info Jeunes a été créé à la Maison des Jeunes, deux journées de prévention-dépistage ont été proposées, une formation BAFA a été organisée en octobre permettant à 14 jeunes d'obtenir ce brevet, une formation Premier Secours (PSC1) est également programmée.

En lien avec le Projet Éducatif de Territoire, la 2e édition du Festival "La Tête Ailleurs", qui avait pour thème les nouvelles technologies, a confirmé son succès avec plus de 2000 visiteurs. Animations, conférences, spectacles, week-end festif, réception des délégués de classe et concert de la solidarité ont permis d'offrir des moments ludiques et pédagogiques aux Serrissiens de tout âge.

À suivre... En 2014, les jeunes pourront s'investir dans de nouveaux projets comme une action verte, la découverte de capitales européennes, etc.

Objectif 3-4 - Rendre la ville plus accessible aux personnes handicapées

70 % des bâtiments publics communaux sont accessibles à toutes personnes à mobilité réduite. Dans le cadre de travaux de rénovation et/ou de modification du bâti ou de ses abords, les mesures d'accessibilités sont respectées.

Sur la voirie, des panonceaux "si vous prenez ma place, prenez mon handicap" ont été apposés sur les places de stationnement réservées aux personnes handicapées afin de sensibiliser les automobilistes au bon respect de ces dernières.

Cette année, Serris a accueilli deux grands événements du tennis de table de sport adapté (pour les personnes ayant des troubles physiques et mentaux) au gymnase Éric Tabarly. Le samedi 20 avril, la Ligue Régionale d'Île de France de Sport Adapté a organisé le Championnat Régional, regroupant 30 pongistes dans trois catégories différentes. Près de 350 licenciés de la Fédération Française du Sport Adapté (FFSA) se sont ensuite affrontés lors des Championnats de France, organisés du 6 au 9 juin.

D'autres partenariats autour du sport adapté se poursuivent. Les élèves du centre médical et pédagogique pour adolescents de Neufmoutiers-en-Brie sont venus découvrir l'escalade lors de séances spécifiques. Cette expérience est à renouveler!



Championnat de France de Tennis de Table de sport adapté au gymnase Éric Tabarly

Objectif 3-6 - Promouvoir le patrimoine, la culture et le sport

Le taux de fréquentation de la salle Alfred de Musset a augmenté de 12% depuis la dernière saison. Le début de la saison culturelle 2013/2014 est très prometteur !

Le nombre d'adhérents dans les associations culturelles est resté stable cette année, et les stages sport et culture se sont poursuivis avec une moyenne de 24 enfants par stage.

AXE 4 : ÊTRE RESPONSABLE, UNE PRÉSERVATION PAR TOUS DU TERRITOIRE

Chacun peut agir pour réduire ses impacts sur l'environnement. Serris s'est engagée et ambitionne d'innover pour inscrire son modèle de développement dans une logique de faible empreinte écologique.

Objectif 4-1 - Développer des pratiques écoresponsables des services municipaux

Les pratiques écoresponsables des services municipaux sont progressivement intégrées. Les normes de papier utilisées par les services ont été renforcées, intégrant la norme ISO 9706 (papier permanent) et l'écolabel européen.

La passation du marché "Fournitures de bureau, fournitures de papier" a permis de systématiser la norme Gestion durable des forêts, tout en en réduisant les frais.

De plus, un lot de ce marché correspondant aux fournitures de bureau a été réservé au profit d'une entreprise adaptée.

Les efforts de réduction des consommations des fluides au niveau des équipements ont été poursuivis.

Objectif 4-2 - Renforcer la performance énergétique des équipements publics

L'EPA France incite au développement du réseau de chaleur urbain dans la Zone d'Aménagement Concerté (ZAC) du Couternois et la ZAC du Prieuré. Cette dernière doit accueillir deux nouveaux Data Center sur le territoire de Bailly-Romainvilliers.

Afin d'améliorer la performance énergétique des bâtiments publics, la ville de Serris a missionné une société pour réaliser des audits énergétiques sur son patrimoine bâti, au cours des années 2012 et 2013. Ces audits ont permis d'avoir une vue globale sur le degré de performance énergétique actuel de chaque bâtiment (32 sites), de cerner les différentes actions possibles et d'évaluer les économies d'énergie potentiellement réalisables. Une programmation et un plan pluriannuel d'investissement ont été établis. En 2014, certains travaux doivent être engagés.

Concernant l'éclairage public, une campagne de changement des câbles Haute tension a été menée. Il reste à venir :

- la pose des variateurs d'intensité lumineuse dans les quartiers sur-éclairés,
- l'audit des câbles Haute Tension,
- le changement des lanternes de la fin du cours du Tage dont l'éclairement est peu efficient.

Objectif 4-3 - Inciter à la performance environnementale des logements

Le Plan Local d'Urbanisme est exécutoire depuis cet été et permet d'inciter à la performance environnementale des logements. L'article 15 précise notamment que les constructions nouvelles devront prendre en compte dans la mesure du possible les objectifs de développement durable et la préservation de l'environnement tout en s'inscrivant en harmonie avec le paysage existant.

Objectif 4-4 - Maîtriser les consommations d'eau potable et valoriser les eaux pluviales

Les compteurs d'eau des équipements publics sont relevés trois fois par an par les agents de la régie dans un objectif de chasse aux fuites.

Le projet de création d'une réserve d'eau provenant de la récupération des eaux pluviales au Centre Technique Municipal a dû être reporté.

Concernant les projets privés, le Plan Local d'Urbanisme incite à une rétention et une infiltration des eaux pluviales à la parcelle.

Objectif 4-5 - Mobiliser tous les acteurs du territoire pour développer une écogestion des déchets

Comme l'an dernier, les bonnes pratiques des agents ont permis de trier 2,2 tonnes de papier dans l'objectif de les revaloriser. Sans oublier que le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas !

Objectif 4-6 - Développer la démocratie locale par des moyens innovants

L'approbation du Plan Local d'Urbanisme a été menée dans une démarche de démocratie participative, grâce à la mise en œuvre d'une phase de concertation, en plus de l'enquête publique obligatoire.

Pour renforcer la participation des Serrissiens, des ateliers ont été proposés dans le cadre de projets spécifiques : les jardins familiaux, le schéma cyclable.



Réunion publique autour du PLU

Objectif 4-7 - Suivre et évaluer l'Agenda 21

Des rencontres régulières organisées pour les agents Ambassadeurs du Développement Durable leur ont permis de poursuivre et de renforcer leurs actions autour de la Charte écocitoyenne et de préfigurer de nouvelles actions. L'une d'elles, le Green Friday, qui a lieu une fois par mois, a pour objectif d'inciter leurs collègues à venir travailler autrement qu'en voiture.

Le suivi de l'agenda 21 continue permettant la production de ce bilan annuel à destination des habitants.

BILAN 2013 DE L'AGENDA 21 DE SERRIS





Hôtel de Ville de Serris
2 place Antoine Mauny - 77 700 Serris
Tél. 01 60 43 52 00
contact@mairie-serris.net
www.mairie-serris.net